



La Petite Voix de Cardaillac



Numéro 4
6 janvier 2024

AGENDA

- 21 Janvier à 11h à *Salle des fêtes* : Sophie Picard Maire de Cardaillac et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux pour cette nouvelle année. Ce sera l'occasion de remettre la médaille d'argent du travail à Patrick MARTY et d'échanger autour du verre de l'amitié et d'une galette.

Édito

Chères Cardaillacoises, Chers Cardaillacois, cette Petite Voix ouvre la nouvelle année. Je me réjouis avec celles et ceux qui ont passé les fêtes joyeusement mais je n'oublie pas tous ceux marqués par la tristesse et les difficultés. Je fais le vœu que cette nouvelle année soit source de joies et de bonheurs partagés, pour vous et ceux qui vous sont chers. « Le passé est déjà une page tournée. Le futur n'est pas encore. Le présent, lui, a un avantage sur tous les autres : il nous appartient ! »
Concernant les affaires municipi-

pales, quelques dossiers en cours peinent à trouver une issue quand d'autres avancent comme prévu. Nous avons déposé des dossiers pour les dispositifs « Ville A-venir » du Département du Lot, et « Village d'Avenir » porté par l'Etat, et avons été retenu pour les deux. Je vous présenterai ces programmes lors de la cérémonie des vœux.

Le chemin traversant les jardins du Murat a retrouvé sa continuité. Je remercie Mme BRIGANTI, MM. ANGOT et DUMAS, pour le don qu'ils ont fait de l'emprise de ce sentier sur leurs parcelles respectives.

Ce chemin qui n'avait pas d'existence légale, devient ainsi à nouveau praticable et propriété de la commune. Je suis heureuse de cette issue et j'espère sincèrement que les relations des uns et des autres sont déjà apaisées. J'en profite pour remercier ici, celles et ceux qui, au long des années, ont fait don de parcelles, de portions de terrain, pour l'intérêt général et le bien de notre belle commune.

Je peux témoigner que, souvent, cela est le fruit d'une histoire personnelle sensible qui s'est

construite avec le village.

« Pour réparer la perte du temps passé, il faut bien employer le présent, et ne souhaiter l'avenir que pour en faire un bon usage » Antoine Gombaud, le « Chevalier de Méré »

Avec le Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous inviter aux vœux de la municipalité, Dimanche 21 janvier à 11h, à la salle des fêtes.

Sophie Picard, maire



Diagnostic réseau

La commune a lancé un diagnostic des réseaux d'assainissement collectif ayant pour objectif la localisation des entrées d'eau parasites et une meilleure connaissance de notre réseau (état, localisation précise du réseau et des regards, matériaux utilisés, diamètre des canalisations, longueur de tronçons, altimétrie, etc.).

Un premier marché public a été lancé en octobre 2022, mais s'est révélé infructueux par manque d'offres.

Renouvelé en décembre 2022 avec une date limite de réception des offres fin janvier 2023, la consultation a cette fois abouti puisque 2 entreprises ont répondu.

Après analyse du marché d'appel d'offres par le Syded (assistance à la maîtrise d'œuvre) en mars 2023, le marché a été finalement attribué à Sud Infra Environnement, entreprise aveyronnaise ayant notamment travaillé sur le réseau Lissacois.

La réunion de lancement du diagnostic, en présence du Syded, des élus en charge du dossier, et de l'entreprise concernée, s'est tenue le 30 mai.

L'été étant passé par là, l'entreprise a démarré les études de terrain fin septembre.

Vous serez donc amenés à croiser, dans les semaines et mois à venir, des personnes soulevant les regards sur le bourg.

Ce diagnostic nous permettra, outre une meilleure connaissance de notre réseau, d'avoir une vision plus complète, de réaliser un document SIG consultable plus facilement, et de programmer des tranches de travaux sur ce réseau vieillissant.



Les Sapins !

Vous avez encore été nombreux à participer à l'embellissement éphémère du village en participant à la décoration des sapins.

Nous vous en remercions et profitons de cette petite voix pour les mettre en valeur.

La Petite Voix de Cardaillac
Numéro 4 : 6 Janvier 2024

Imprimé par nos soins,
ne pas jeter sur la voie publique.

